



GRUPE DE RECHERCHE  
ET D'INFORMATION  
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain  
B – 1030 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 241 84 20  
Fax : +32 (0)2 245 19 33  
Courriel : [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Internet : [www.grip.org](http://www.grip.org)  
Twitter : [@grip\\_org](https://twitter.com/grip_org)  
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ÉCLAIRAGE – 15 décembre 2014

HUBERT Nicolas, *Burkina Faso, une révolution portée par la jeunesse*, Éclairage du GRIP, 15 décembre 2014.

<http://www.grip.org/fr/node/1435>



# ÉCLAIRAGE

## Burkina Faso, une révolution portée par la jeunesse

Par **Nicolas Hubert**

15 décembre 2014

Le 30 octobre 2014, à l'issue de quatre jours de mobilisation nationale, le président Blaise Compaoré a été contraint de démissionner. Deux semaines de négociations ont ensuite permis à l'armée, à l'opposition politique et à la société civile de s'entendre sur l'établissement d'une charte de transition ainsi que sur la nomination de l'ancien diplomate Michel Kafando à la tête du gouvernement intérimaire, jusqu'au scrutin présidentiel prévu pour le mois de novembre 2015. Plus qu'une crise politique conjoncturelle, cette période de mobilisation sociale renvoie à des dynamiques de contestation déjà anciennes et relevant de revendications socio-économiques profondément ancrées dans la société burkinabée. Porteuse de la mobilisation, la jeunesse dénonce notamment l'existence d'une fracture générationnelle, entraînée par la mainmise sur le pays des élites issues du coup d'État de 1987, ainsi que la récupération de la « révolution burkinabée » par les anciens cadres du régime.

### Une crise politique nourrie de plusieurs années de contestation populaire...

L'opposition de la société civile à la réélection de Blaise Compaoré résulte en effet de plusieurs années de contestations et de mouvements sociaux d'envergures. Entre décembre 2012 et août 2013, de nombreuses manifestations ont lieu pour s'opposer à la création d'un Sénat burkinabé, alors perçu comme un outil institutionnel permettant à Compaoré d'opérer à huis clos la révision de l'article 37 de la Constitution, l'autorisant à effectuer un nouveau mandat à la tête du pays.

La modification de la Constitution est alors devenue le catalyseur du mécontentement et des griefs exprimés à l'encontre du régime. Mais en réalité, la crise est bien plus profonde et couvre un champ plus vaste que le seul domaine politique. La contestation sociale s'inscrit dans le prolongement de la crise socio-économique de 2011, amorcée par de nombreuses manifestations étudiantes dénonçant l'assassinat du collégien Justin Zongo par les forces de police. Ce mouvement contestataire a ensuite été relayé par une grève puis une mutinerie des forces armées, avant d'être rejoint par la mobilisation des forces de police et des enseignants.

### **Une crise socio-économique qui marginalise les jeunes générations**

C'est donc une grande partie de la société burkinabée qui se mobilise autour de revendications portant essentiellement sur l'amélioration des conditions de vie ainsi que sur l'assainissement des structures de gouvernance du pays. Dans l'ensemble, ces acteurs en colère réclament une répartition équitable des fruits de la croissance économique ; l'indépendance de la justice ; la garantie des droits sociaux ainsi que la lutte contre la corruption et l'impunité des cadres du régime de Compaoré<sup>1</sup>. Pourtant, le règlement de la crise de 2011 n'a entraîné que des réformes ponctuelles et superficielles sans que n'aient été traitées les causes structurelles de la crise sociale.

Lors des manifestations d'octobre 2014, les discours tenus par les organisations de la société civile, telles que le Collectif anti-référendum et le Balai Citoyen<sup>2</sup>, allaient au-delà du simple retrait du texte de loi sur la modification constitutionnelle. Ils appelaient au départ de Blaise Compaoré, à une réorientation complète des modes de gouvernance socio-politique du pays et *in fine* des structures patrimoniales qui régissent l'État burkinabé. Le Balai citoyen appelle alors à un « nettoyage en profondeur » du Burkina Faso et dénonce le fait que « *depuis presque trente ans [...] la population burkinabée subit et ne réagit pas. Il y a une part infime de la population qui a commencé à s'enrichir impunément pendant que le reste dégraisse* »<sup>3</sup>. En effet, en dépit d'une forte croissance économique, soutenue depuis la fin des années 1990 par le développement de la culture intensive du coton et de l'exploitation industrielle des ressources minières, la population demeure extrêmement pauvre. La Banque mondiale estime que plus de 45 % de la population du pays vit encore sous le seuil de pauvreté. Les plus touchés étant les jeunes et surtout les moins de 24 ans qui représentent 65 % de la population du Burkina Faso...

### **Une transition qui renforce la fracture générationnelle ?**

Néanmoins, au-delà des simples enjeux économiques, la jeunesse s'engage également dans les mouvements contestataires afin de dénoncer la marginalité et le dédain dont elle est victime<sup>4</sup>. En effet, elle est à l'évidence en proie à une véritable fracture générationnelle. Une enquête de terrain menée en 2011

confirme que « *les conditions économiques, les rapports de domination entre aînés et cadets [...] contribuent à minimiser leur rôle comme acteur du changement social ou dans la société alors qu'ils sont au cœur des mobilisations* »<sup>5</sup>. La jeunesse est un acteur indéniable du renversement de Blaise Compaoré.

Porteuse de la contestation, elle est néanmoins sous-représentée au sein du gouvernement de transition, alors que les membres de la société civile dénoncent l'absence de tout représentant officiel et cadre des principaux partis politiques d'opposition au sein de la manifestation amenant au renversement de l'Assemblée nationale<sup>6</sup>. Cette absence est d'autant plus étonnante que ces formations politiques, telles que l'UPC (Union pour le progrès et le changement) et le MPP (Mouvement du peuple pour le progrès), ont appelé à manifester le 30 octobre 2014 et ont participé aux nombreuses journées de mobilisation nationale contre la modification de l'article 37 de la Constitution !

### Chasse aux transfuges

La position des organisations de la société civile à ce sujet révèle une certaine défiance des mouvements de contestation à l'égard des leaders auto-proclamés de l'opposition, majoritairement des transfuges du régime de Compaoré. En effet, depuis 2011, les mouvements de contestation successifs s'organisent généralement de manière spontanée et se dissocient des appels à manifester lancés par l'opposition, souvent perçue comme une composante du jeu politique proposé par le gouvernement burkinabé. La jeunesse rejette d'autant plus le régime de Compaoré et les cadres politiques qui en sont issus, qu'elle les identifie comme les responsables directs de l'assassinat, le 15 octobre 1987, de Thomas Sankara, icône révolutionnaire dans l'imaginaire des jeunes générations. Pour ces derniers, la révolution Sankariste transforme « *la société en donnant aux femmes et à la jeunesse une place qu'ils n'avaient pas jusqu'alors* »<sup>7</sup>.

Il est dès lors légitime de s'interroger sur les capacités du gouvernement de transition à incarner une représentation fidèle aux aspirations de la jeunesse burkinabée et à créer une rupture dans les modes de gouvernance tout en amorçant une perspective de développement socio-économique du pays. Certains citoyens dénoncent la récupération de leur « révolution » par les cadres de l'armée et les leaders de l'opposition politique<sup>8</sup>. Le journaliste franco-tunisien Béchir Ben Yahmed estime à ce sujet qu'« *ont hérité du changement non pas ceux qui se sont soulevés pour l'obtenir, mais ceux qui ont collaboré avec l'ancien pouvoir [...] Ce n'est donc pas une révolution, mais une grande alternance au sein de l'establishment politico-social* »<sup>9</sup>. Les principaux acteurs de la transition sont en effet presque tous issus de l'ère Compaoré, que ce soit le président de transition, Michel Kafando (représentant à l'ONU du gouvernement de Blaise Compaoré pendant plus de dix ans), le Premier ministre Isaac Zida (numéro deux de l'ex-garde rapprochée de Compaoré) ou les cadres des principaux partis d'opposition, qui ont tous occupé des postes politiques de premier ordre sous l'ancien régime.

Un proche du Lieutenant-Colonel Isaac Zida, s'exprimant sous couvert de l'anonymat, dénonce les « appétits voraces » de certains membres de l'opposition civile et politique cherchant à maximiser leurs gains au sein du gouvernement de transition<sup>10</sup>.

La société civile demeure néanmoins vigilante et, à l'instar du Balai citoyen, plusieurs formations s'organisent pour identifier les anciens cadres du régime et faire pression sur le Conseil national de transition pour les limoger du nouveau gouvernement.

Le renvoi, le 25 novembre, du ministre de la Culture et du Tourisme, Adama Sagnon, semble être le signe d'une volonté de la part des nouvelles instances dirigeantes de se mettre à l'écoute des revendications populaires. Mais le resteront-elles lorsque la société civile dénoncera la mainmise des anciens cadres du régime sur les ministères clés tels que la Défense, l'Administration territoriale, les Affaires étrangères et le ministère des Mines ?

\*\*\*

## Les auteurs

*Diplômé en sciences politiques de l'Université de Montréal, Nicolas Hubert est chercheur-stagiaire au GRIP. Ses travaux s'inscrivent dans l'axe de recherche « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ».*

- 
1. Mathieu Hilgers, Loada Augustin « Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir », 2013.
  2. Le Balai citoyen et le Collectif anti-référendum (CAR) sont les deux principales organisations de la société civile ayant pris part à l'organisation et à la coordination des manifestations amenant au renversement de Blaise Compaoré. Créé en juillet 2013, en marge d'une manifestation s'opposant à la création du Sénat burkinabé, le Balai citoyen possède une excellente visibilité en raison de sa maîtrise des réseaux sociaux et de la diffusion des informations relatives aux mouvements de contestation.
  3. Page Facebook officielle du Balai citoyen : <https://www.facebook.com/CitoyenBalayeur>
  4. Hilgers et Loada 2013, *op. cit.*, p. 204.
  5. *Idem.*
  6. *Le Faso* du 14 novembre 2014, « Smockey artiste chanteur burkinabé : « Si le Balai citoyen avait voulu le pouvoir, il l'aurait eu ».
  7. International Crisis Group 2013, *op. cit.*, p. 7.
  8. *Jeune Afrique*, « Dans l'ombre ou en premières lignes, les hommes clés de la révolution », 18 novembre 2014 ; Rapport Afrique n° 205, « Burkina Faso : avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes », International Crisis Group, 22 juillet 2013, p. 43.
  9. *Jeune Afrique*, « Burkina Faso : ce n'est pas une révolution », 20 novembre 2014.
  10. *Jeune Afrique*, « Burkina : Des appétits voraces ralentissent la formation du gouvernement », 20 novembre 2014.